

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 14 décembre 2017 portant inscription au titre de l'année 2018 au tableau d'avancement à la hors-classe des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SSAN1730993A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6141-1 ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 modifié relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en sa séance du 14 décembre 2017,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2018 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

Sont nommés au 1^{er} janvier 2018 :

1. BAILLY Marie-Aude.
2. BAROU Anne-Claire.
3. BARTHE MONTAGNE Catherine.
4. BELKHIR Maïa.
5. BENANI OTHMANI Yolande.
6. BENTH Unice.
7. BLANC FONGARNAND Myrtille.
8. BLOT Julien.
9. BONFANTI Violetta.
10. BOUCHAREU Caroline.
11. CALATAYUD Margaux.
12. CALVET Olivier.
13. CAMARA Amadou.
14. CARETTI Gilles.
15. CARTIAUX Aurore.

16. CAZENAVE Jean-Bernard.
17. CHARLIAT Edith.
18. CROGUENNEC LE SAOUT Hélène.
19. DEBROISE Armelle.
20. DELHAYE GERVOISE Anne-Sophie.
21. DENIA Blanche.
22. FLAD RUFFIE Catherine.
23. FOVEZ Sandra.
24. GANCE Hélène.
25. HARE Bruno.
26. JACKSON POWNALL Gaëlle.
27. KAUFFMANN HAYME Julie.
28. KERAMBELLEC Anne.
29. LABART Sophie.
30. LAFON Aubry.
31. LAURENT Florence.
32. LAUXERROIS Sandrine.
33. MAINGON Amélie.
34. MAUFERON Matthieu.
35. MAURY Alexia.
36. MICHALOUX Elise.
37. MONCERET Fabrice.
38. MONDET Yves.
39. MOUTON Frédéric.
40. MOUTOU Sylvie.
41. NEVEU Fabrice.
42. OBERTI Jean-Luc.
43. PALIS Sandrine.
44. PASQUET Rémi.
45. PATOUT Stéphanie.
46. PERRET Véronique.
47. PONTON Cédric.
48. POSTEL PETIT Laurence.
49. QERIMI Ardian.
50. RANTIEN Céline.
51. RICHARD Jean-François.
52. ROBERT Céline.
53. RODIER Catherine.
54. ROUSSEAU Frédéric.
55. ROY Géraldine.
56. SAINT DIZIER Arnaud.
57. SASSUS Nathalie.
58. SERGENT Noémie.
59. SIMON Marianne.
60. TALBI Florence.
61. VERGNET Mounia.
62. VILAPLANA Béatrice.

Sont nommés à une date ultérieure :

63. BADET Elodie, 1^{er} février 2018.
64. BISEAU Marine, 1^{er} mars 2018.
65. JONNE JEZEQUEL Catherine, 20 mars 2018.
66. MAUCOURANT Bernadette, 1^{er} avril 2018.
67. BLONDIAUX Dominique, 15 avril 2018.
68. COURET Laurent, 1^{er} juin 2018.
69. GENOVA Annie, 1^{er} juin 2018.
70. MAUREL Delphine, 19 juillet 2018.
71. ESCURE Nathalie, 1^{er} septembre 2018.
72. GIRAUDET Jean-Gilles, 1^{er} septembre 2018.
73. GOMES Céline, 1^{er} septembre 2018.
74. BRASSEUR Christelle, 5 septembre 2018.
75. ALILI Soumaya, 1^{er} octobre 2018.
76. CASSE Daniel, 1^{er} décembre 2018.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 14 décembre 2017.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,
D. TOUPILLIER*